

FICHE SIGNALÉTIQUE

RAMUC®

KOP-COAT

Date de révision 24-sept.-2015
Version 2

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit Ramuc Type EP - 311 White - Part A
Code du produit 908131100

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Pool paint
Restrictions d'utilisation Read label instructions and SDS

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Kop-Coat, Inc.
RAMUC
36 Pine Street
Rockaway, NJ 07866
1-800-221-4466

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec: +1 703-527-3887 ex-USA
Chemtrec: 1-800-424-9300 USA

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

GHS Classification conformément aux 29 CFR 1910.1200

| | |
|---|-------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Catégorie 2 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 2 |
| Sensibilisation de la peau | Catégorie 1 |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | Catégorie 2 |
| Cancérogénicité | Catégorie 2 |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | Catégorie 2 |
| Liquides inflammables | Catégorie 2 |

2.2 Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Peut provoquer une allergie cutanée
Susceptible d'induire des anomalies génétiques
Susceptible de provoquer le cancer
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
Liquide et vapeurs très inflammables

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Contaminated work clothing must not be allowed out of the workplace

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/ .? antidéflagrant

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

Conseils de prudence - Réponse

Si exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin / attention.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, une poudre extinctrice ou une mousse pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

2.3. Autres dangers HNOC (danger non classé autrement)

Sans objet

2.4 Autres informations

Sans objet

Toxicité aiguë inconnue

< 1 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue

3. Composition/Information sur les composants

Substance

Non applicable

Mélange

| Nom chimique | No. CAS | % en poids |
|--|------------|------------|
| Titane (dioxyde de) | 13463-67-7 | 30 - 40 |
| Polymer of epoxy resin and bisphenol A | 25036-25-3 | 30 - 40 |
| Xylènes | 1330-20-7 | 10 - 20 |
| MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE | 108-10-1 | 5 - 10 |

| | | |
|----------------------|------------|-------|
| Époxypropyle | 2426-08-6 | 1 - 5 |
| Alcool isopropylique | 67-63-0 | 1 - 5 |
| Alcool n-butylique | 71-36-3 | 1 - 5 |
| Éthylbenzène | 100-41-4 | 1 - 5 |
| Aluminium Hydroxide | 21645-51-2 | 1 - 5 |

Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. Premiers soins

4.1 Description des mesures pour les premiers secours

| | |
|------------------------------|---|
| Conseils généraux | Pour plus d'information, contacter votre centre anti-poison. |
| Contact avec les yeux | Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Tilt the head to prevent chemical from transferring to the uncontaminated eye. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié. |
| Contact avec la peau | Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. |
| Inhalation | Transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié. |
| Ingestion | Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté. |

4.2 Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Voir la section 2.2, Éléments et / ou de l'article 11 étiquettes, les effets toxicologiques.

4.3 Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Il n'existe aucun antidote spécifique pour les effets d'une surexposition à ce matériau. Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

L'eau peut être utilisée pour refroidir et prévenir la rupture des récipients qui sont exposés à la chaleur d'un incendie. Mousse Dioxyde de carbone (CO₂) Produit chimique Pulvérisation ou brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés L'eau peut ne pas convenir pour éteindre les incendies.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger particulier

La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles se propagent au sol et s'accumulent dans des espaces confinés ou bas (égouts, sous-sols, réservoirs) Les vapeurs peuvent se déplacer vers des zones éloignées du site de travail avant de s'allumer et de causer un retour de flammes vers la source de vapeurs Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants

Produits de combustion dangereux Formation possible d'oxydes de carbone, d'oxydes d'azote et de composés organiques dangereux.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Non sensible.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Oui.

5.3 Conseils aux pompiers

Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Déplacez matériau qui ne brûle pas, si possible, dans un endroit sûr dès que possible. Les pompiers doivent être protégés contre les risques d'explosion en éteignant le feu. Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Décontaminer soigneusement tous les équipements de protection après utilisation. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés au feu. NE PAS éteindre un incendie résultant de l'écoulement du liquide inflammable jusqu'à ce que le débit du liquide est effectivement éteint. Cette précaution permettra d'éviter l'accumulation d'un explosif mélange vapeur-air après l'incendie initial est éteint. Refroidir les contenants avec de grandes quantités d'eau longtemps après l'extinction du feu.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Si sans risque, arrêter la fuite. ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes). Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir le chapitre 8). L'équipement doit être évaluée en fonction des informations fournies sur cette fiche et les circonstances spéciales créées par la marée noire, y compris, le produit déversé, la quantité du déversement, la zone dans laquelle s'est produit le déversement, ainsi que la formation et l'expertise des employés de la zone de répondre à la marée noire.

6.2 Précautions pour le protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.

6.3 Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure. Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage

Utiliser une matière non combustible comme une vermiculite, du sable ou de la terre pour absorber le produit et le mettre dans un contenant pour élimination ultérieure. Mettre à la terre et fixer les contenants lors du transfert du matériel. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Use non-sparking tools and equipment.

7. Manutention et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire

Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Empty containers may retain product residue or vapor. S'assurer une ventilation adéquate. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Mettre à la terre et fixer les contenants lors du transfert du matériel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser selon les instructions sur l'étiquette de l'emballage. Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, percer, meuler ou exposer de tels conteneurs à la chaleur, aux flammes, aux étincelles, à l'électricité statique ou d'autres sources d'ignition. Défense de fumer.

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources

d'inflammation. Défense de fumer. Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Entreposer conformément à la réglementation locale.

Matières à éviter

Pas de matières à signaler spécialement.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Directives relatives à l'exposition

| Nom chimique | ACGIH TLV | OSHA PEL | British Columbia | Alberta | Quebec | Ontario TWAEV |
|-------------------------------------|---|--|--|--|---|-------------------------------|
| Titane (dioxyde de) 13463-67-7 | TWA: 10 mg/m ³ | TWA: 15 mg/m ³ total dust | TWA: 10 mg/m ³ TWA: 3 mg/m ³ | TWA: 10 mg/m ³ | TWA: 10 mg/m ³ | TWA: 10 mg/m ³ |
| Xylènes 1330-20-7 | STEL: 150 ppm TWA: 100 ppm | TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m ³ | TWA: 100 ppm STEL: 150 ppm | TWA: 100 ppm TWA: 434 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 651 mg/m ³ | TWA: 100 ppm TWA: 434 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 651 mg/m ³ | TWA: 100 ppm STEL: 150 ppm |
| MÉTHYLISOBUTYL ÉTONE 108-10-1 | STEL: 75 ppm TWA: 20 ppm | TWA: 100 ppm TWA: 410 mg/m ³ | TWA: 20 ppm STEL: 75 ppm | TWA: 50 ppm TWA: 205 mg/m ³ STEL: 75 ppm STEL: 307 mg/m ³ | TWA: 50 ppm TWA: 205 mg/m ³ STEL: 75 ppm STEL: 307 mg/m ³ | TWA: 20 ppm STEL: 75 ppm |
| Époxypropyle 2426-08-6 | TWA: 3 ppm S* | TWA: 50 ppm TWA: 270 mg/m ³ | TWA: 3 ppm Skin Adverse reproductive effect Sensitizer | TWA: 3 ppm TWA: 16 mg/m ³ Skin | TWA: 25 ppm TWA: 133 mg/m ³ | TWA: 3 ppm Skin |
| Alcool isopropylique 67-63-0 | STEL: 400 ppm TWA: 200 ppm | TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m ³ | TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm | TWA: 200 ppm TWA: 492 mg/m ³ STEL: 400 ppm STEL: 984 mg/m ³ | TWA: 400 ppm TWA: 985 mg/m ³ STEL: 500 ppm STEL: 1230 mg/m ³ | TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm |
| Alcool n-butyle 71-36-3 | TWA: 20 ppm | TWA: 100 ppm TWA: 300 mg/m ³ | TWA: 15 ppm Ceiling: 30 ppm | TWA: 20 ppm TWA: 60 mg/m ³ | Ceiling: 50 ppm Ceiling: 152 mg/m ³ Skin | TWA: 20 ppm |
| Éthylbenzène 100-41-4 | TWA: 20 ppm | TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m ³ | TWA: 20 ppm | TWA: 100 ppm TWA: 434 mg/m ³ STEL: 125 ppm STEL: 543 mg/m ³ | TWA: 100 ppm TWA: 434 mg/m ³ STEL: 125 ppm STEL: 543 mg/m ³ | TWA: 20 ppm |
| Aluminium Hydroxide 21645-51-2 | TWA: 1 mg/m ³ respirable fraction | - | TWA: 1.0 mg/m ³ | | | TWA: 1 mg/m ³ |

8.2 Contrôles techniques appropriés**Mesures techniques**

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Use adequate ventilation to maintain airborne concentrations at levels below permissible or recommended occupational exposure limits. Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux postes de travail et il doit y avoir une extraction générale convenable.

8.3 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité avec protections latérales. S'il y a un risque d'éclaboussures, porter :. Lunettes de sécurité à protection intégrale. Écran facial.

Protection de la peau et du corps Gants résistants aux solvants. Caoutchouc nitrile. Gants en néoprène. Gants imperméables en caoutchouc butyle. Veuillez observer les indications données par le fournisseur de gants concernant leur perméabilité et le temps de pénétration. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que les ris. Porter un vêtement de protection approprié. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, des dispositifs de protection respiratoire approuvés par NIOSH/MSHA doivent être utilisés. Un dispositif de protection respiratoire doit être fourni en accord avec les règlements loc.

Mesures d'hygiène Consulter la section 7 pour plus de renseignements

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | | |
|---|--------------------------------|-----------------------------------|
| État physique | Liquide | |
| Aspect | Aucun renseignement disponible | |
| Couleur | Blanc | |
| Odeur | type hydrocarbure | |
| Seuil de perception de l'odeur | Aucun renseignement disponible | |
| | | |
| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques • Methods</u> |
| pH | Not applicable | Sans objet |
| Point de fusion/congélation | | Aucun renseignement disponible |
| Point/intervalle d'ébullition | 114 °C / 237 °F | |
| Point d'éclair | 16 °C / 61 °F | |
| Taux d'évaporation | | Aucun renseignement disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | | Aucun renseignement disponible |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | |
| limite d'inflammabilité supérieure | | Aucun renseignement disponible |
| limite d'inflammabilité inférieure | | Aucun renseignement disponible |
| Pression de vapeur | | Aucun renseignement disponible |
| Densité de vapeur | | Aucun renseignement disponible |
| Densité | | Aucun renseignement disponible |
| Solubilité dans l'eau | | Aucun renseignement disponible |
| Solubilité dans d'autres solvants | | Aucun renseignement disponible |
| Coefficient de partage | | Aucun renseignement disponible |
| Température d'auto-inflammation | | Aucun renseignement disponible |
| Température de décomposition | | Aucun renseignement disponible |
| Viscosité, cinématique | > 22 mm ² /s | |
| Viscosité, dynamique | | Aucun renseignement disponible |
| | | |
| Propriétés explosives | | Aucun renseignement disponible |
| Propriétés comburantes | | Aucun renseignement disponible |
| | | |
| 9.2 Autres informations | | |
| Teneur en composés organiques volatils (COV) | <340 g/L (ad mixed) g/L | |
| Densité | 11.60 lb/gal | |

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes.

10.5 Matières incompatibles

Pas de matières à signaler spécialement.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun dans des conditions normales d'utilisation. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

11. Données toxicologiques

11.1 Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

Toxicité aiguë inconnue < 1 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue

DL50 par voie orale 7,853.00 mg/kg
DL50 par voie cutanée 15,832.00 mg/kg
CL50 (vapeur) 46.00 mg/l

Mesures numériques de toxicité Renseignements sur les composants

| Nom chimique | DL50 orale | DL50 épidermique | CL50 par inhalation |
|-----------------------------------|---------------------|---------------------------|---------------------------------------|
| Titane (dioxyde de) 13463-67-7 | 10000 mg/kg (Rat) | - | - |
| Xylènes 1330-20-7 | 3500 mg/kg (Rat) | > 4350 mg/kg (Rabbit) | = 29.08 mg/L (Rat) 4 h |
| MÉTHYLISOBUTYLACÉTONE 108-10-1 | 2080 mg/kg (Rat) | = 3000 mg/kg (Rabbit) | > 2000 ppm (Rat) 4 h |
| Époxypropyle 2426-08-6 | 1660 mg/kg (Rat) | = 2250 mg/kg (Rabbit) | = 2590 ppm (Rat) 4 h |
| Alcool isopropylique 67-63-0 | 5840 mg/kg (Rat) | = 13,900 mg/kg (Rabbit) | = 72600 mg/m ³ (Rat) 4 h |
| Alcool n-butylique 71-36-3 | 700 mg/kg (Rat) | = 3402 mg/kg (Rabbit) | > 8000 ppm (Rat) 4 h |
| Éthylbenzène 100-41-4 | 3500 mg/kg (Rat) | = 15400 mg/kg (Rabbit) | = 17.2 mg/L (Rat) 4 h |
| Aluminium Hydroxide 21645-51-2 | 5000 mg/kg (Rat) | - | - |

11.2 Informations sur les effets toxicologiques

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Renseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

- Aucun renseignement disponible

Affections oculaires/irritation

Renseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

- Aucun renseignement disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Renseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

- Aucun renseignement disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Renseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

- Aucun renseignement disponible

CancérogénicitéRenseignements sur le produit

- Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène

Renseignements sur les composants

- Contient un carcinogène connu ou suspecté

| Nom chimique | ACGIH | CIRC | NTP | OSHA |
|--------------------------------------|-------|----------|-----|------|
| Titane (dioxyde de) 13463-67-7 | - | Group 2B | - | |
| MÉTHYLISOBUTYLCÉTON E 108-10-1 | - | Group 2B | - | |
| Alcool isopropylique 67-63-0 | - | Group 3 | - | |
| Éthylbenzène 100-41-4 | - | Group 2B | - | |

Toxicité pour la reproductionRenseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

- Aucun renseignement disponible

STOT - exposition unique

Aucun renseignement disponible

STOT - exposition répétée

- Aucun renseignement disponible

Autres effets néfastesRenseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

- Aucun renseignement disponible

Danger par aspirationRenseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

- Aucun renseignement disponible

12. Données écologiques

12.1 Toxicité**Écotoxicité**

Aucun renseignement disponible

31.9217874 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Effets écotoxicologiques

| Nom chimique | Toxicité pour les algues | Toxicité pour les poissons | Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques |
|----------------------|--------------------------|--|--|
| Xylènes 1330-20-7 | - | LC50: 96 h Pimephales promelas 23.53 - 29.97 mg/L static LC50: 96 h Cyprinus carpio 780 mg/L semi-static LC50: 96 h Cyprinus carpio 780 mg/L LC50: 96 h Poecilia | EC50: 48 h water flea 3.82 mg/L LC50: 48 h Gammarus lacustris 0.6 mg/L |

| | | | |
|----------------------------------|---|---|---|
| | | reticulata 30.26 - 40.75 mg/L static LC50: 96 h Pimephales promelas 13.4 mg/L flow-through LC50: 96 h Oncorhynchus mykiss 2.661 - 4.093 mg/L static LC50: 96 h Oncorhynchus mykiss 13.5 - 17.3 mg/L LC50: 96 h Lepomis macrochirus 13.1 - 16.5 mg/L flow-through LC50: 96 h Lepomis macrochirus 19 mg/L LC50: 96 h Lepomis macrochirus 7.711 - 9.591 mg/L static | |
| MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE 108-10-1 | EC50: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata 400 mg/L | LC50: 96 h Pimephales promelas 496 - 514 mg/L flow-through | EC50: 48 h Daphnia magna 170 mg/L |
| Alcool isopropylique 67-63-0 | EC50: 96 h Desmodesmus subspicatus 1000 mg/L EC50: 72 h Desmodesmus subspicatus 1000 mg/L | LC50: 96 h Pimephales promelas 9640 mg/L flow-through LC50: 96 h Pimephales promelas 11130 mg/L static LC50: 96 h Lepomis macrochirus 1400000 µg/L | EC50: 48 h Daphnia magna 13299 mg/L |
| Alcool n-butylique 71-36-3 | EC50: 96 h Desmodesmus subspicatus 500 mg/L EC50: 72 h Desmodesmus subspicatus 500 mg/L | LC50: 96 h Pimephales promelas 1730 - 1910 mg/L static LC50: 96 h Pimephales promelas 1740 mg/L flow-through LC50: 96 h Lepomis macrochirus 100000 - 500000 µg/L static LC50: 96 h Pimephales promelas 1910000 µg/L static | EC50: 48 h Daphnia magna 1983 mg/L EC50: 48 h Daphnia magna 1897 - 2072 mg/L Static |
| Éthylbenzène 100-41-4 | EC50: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata 4.6 mg/L EC50: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata 438 mg/L EC50: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata 2.6 - 11.3 mg/L static EC50: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata 1.7 - 7.6 mg/L static | LC50: 96 h Oncorhynchus mykiss 11.0 - 18.0 mg/L static LC50: 96 h Oncorhynchus mykiss 4.2 mg/L semi-static LC50: 96 h Pimephales promelas 7.55 - 11 mg/L flow-through LC50: 96 h Lepomis macrochirus 32 mg/L static LC50: 96 h Pimephales promelas 9.1 - 15.6 mg/L static LC50: 96 h Poecilia reticulata 9.6 mg/L static | EC50: 48 h Daphnia magna 1.8 - 2.4 mg/L |

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Il faut éviter de décharger dans l'environnement

| Nom chimique | log Pow |
|----------------------------------|---------|
| Xylènes 1330-20-7 | 3.15 |
| MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE 108-10-1 | 1.19 |
| Alcool isopropylique 67-63-0 | 0.05 |
| Alcool n-butylique 71-36-3 | 0.785 |
| Éthylbenzène 100-41-4 | 3.118 |

12.4 Mobilité dans le sol

Aucun renseignement disponible.

12.5 Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ce produit, tel que fourni, ne représente pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est un déchet dangereux. Consultez les règlements fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires.

14. Informations relatives au transport

Remarque This product may be reclassified as Consumer Commodity, ORM-D, when shipped by ground; packaging quantity limitations apply.

DOT

Nom officiel d'expédition UN1263, Paint, 3, PG II

MEX

aucune donnée disponible

IMDG

Nom officiel d'expédition UN1263, Paint, 3, PG II

IATA

Nom officiel d'expédition UN1263, Paint, 3, PG II

15. Informations sur le réglementation

15.1 Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)
DSL Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS -
ENCS -
IECSC -
KECL -
PICCS -
AICS -
NZIoC -

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

DSL - Liste intérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande

15.2 Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

| Nom chimique | SARA 313 - Valeurs de seuil % |
|----------------------------------|-------------------------------|
| Xylènes 1330-20-7 | 1.0 |
| MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE 108-10-1 | 1.0 |
| Alcool isopropylique 67-63-0 | 1.0 |

| | |
|------------------------------|-----|
| Alcool n-butylque 71-36-3 | 1.0 |
| Éthylbenzène 100-41-4 | 0.1 |

15.3 Renseignements sur les pesticides

Non applicable

15.4 Réglementations des Etats**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65:

| Nom chimique | Prop. 65 de la Californie |
|---|--|
| Titane (dioxyde de) - 13463-67-7 | Carcinogen |
| MÉTHYLISOBUTYLÉTONE - 108-10-1 | Carcinogen Developmental |
| Éthylbenzène - 100-41-4 | Carcinogen |
| Toluene - 108-88-3 | Developmental Female Reproductive |
| Crystalline silica (Quartz) (Respirable) - 14808-60-7 | Carcinogen |
| CUMENE - 98-82-8 | Carcinogen |
| Benzene - 71-43-2 | Carcinogen Developmental Male Reproductive |

16. Autres informations

| | | | |
|-------------|--|-------------------|----------------------------------|
| NFPA | Risque pour la santé 2 Inflammabilité 3 | Instabilité 0 | Dangers physiques et chimiques - |
| HMIS | Risque pour la santé 2* Inflammabilité 3 | Danger physique 0 | Protection individuelle X |

Légende:

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

Plafond (C)

DOT (département des transports)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Association du transport aérien international (IATA)

Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

NTP (programme national de toxicologie)

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

PEL (limite d'exposition admissible)

Quantité à déclarer (RQ)

Désignation de la peau (S*)

STEL (Limite d'exposition de courte durée)

TLV® (valeur limite d'exposition)

TWA (moyenne pondérée dans le temps)

Préparée par Kop-Coat, Inc.
Regulatory Affairs

Date de révision 24-sept.-2015

Note de révision

Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche signalétique